

COMMUNE DE MONTFURON

Séance du 19 octobre 2021 à 18 h 30

Convocation du 13 octobre 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le dix-neuf octobre
à 18 h 30

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la
Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre FISCHER.

Etaient présents : Monsieur Pierre FISCHER, Monsieur Gérard GUILLOT, Monsieur
Jean-Pierre SAUNIER, Madame Martine GINESTE, Monsieur Franck SAUVECANNE,
Madame Manon BEAUVOIS, Madame Alexandra CABIRAN, Monsieur Sylvain
D'APUZZO, Monsieur Théodore YABI, Madame Sophie BARTHELEMY

Absents et excusés :

Elus représentés :

Mademoiselle Céline MUCCI HUSS

Madame Alexandra CABIRAN a été élu(e) secrétaire de séance

OBJET : Fixation des tarifs des services pour l'année 2022

Madame Martine GINESTE, désignée rapporteur par Monsieur le Maire, expose au conseil
municipal qu'il convient de fixer les différents tarifs de services pour l'année 2022.

Madame Martine GINESTE souhaite mettre à l'étude la possibilité que les agents techniques
puissent intervenir chez les administrés afin de réaliser l'entretien des espaces verts privés
(épareuse, broyeur à végétaux) et de voir les termes juridiques (assurance) et financiers.
De plus, il est précisé également de voir les possibilités d'acquérir du matériel sous forme
mutualisé avec la communauté d'agglomération DLVA.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents décide de :

- **Fixer** ceux-ci de la façon suivante :

TARIFS APPLICABLES AU 1^{RE} JANVIER 2022

Dénomination		Tarif
Photocopies	A4 N&B	0.15
	A4 Couleur	0.40
	A3 N&B	0.30
	A3 Couleur	0.80
Visite moulin	Adulte	2.00
	Enfant	Gratuit
	Groupe (10 personnes mini.)	1.50
Location chapelle	Montfuronçais / manifestation culturelle à but lucratif	90.00
	Associations du village	50.00
	Non Montfuronçais / Associations extérieures au village	350.00
	Ménage à la demande de l'organisateur	100.00
	Cautions	400.00 + 100.00
Frais de déplacement	Sur présentation d'un état des frais	Barème fiscal
Garderie	Matin ou midi ou soir	2.50
	Matin, midi Matin, soir Midi, soir	3.00
	Matin, midi et soir	3.50

OBJET : Décision modificative du budget M14 2021

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
61551	Entretien matériel roulant	3000.00	
6232	Fêtes et cérémonies	1100.00	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	500.00	
7381	Taxes additionnelles droits de mutation		4600.00
TOTAL :		4600.00	4600.00

INVESTISSEMENT :	DEPENSES	RECETTES
TOTAL :	0.00	0.00
TOTAL :	4600.00	4600.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

OBJET : Plan de financement et demande de subvention dans le cadre du FODAC 2021 : Restauration court de tennis et achat défibrillateur

1ère partie : présentation du projet :

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune est porteuse de deux projets dans le cadre du FODAC (Fonds Départemental d'Aide aux Communes) pour l'année 2021 :

- Restauration d'un court de tennis
- Acquisition d'un défibrillateur

Il donne lecture des devis qu'il a en sa possession.

2^e partie : plan de financement prévisionnel :

DEPENSES HT		RECETTES	
Restauration court de tennis, différents équipements sportifs (basket, volley)	16 480.00	FODAC (50%)	9 100.00
Acquisition d'un défibrillateur, d'une armoire murale et accessoires	1 660.00	Reste à la charge de la commune	9 040.00
		Autofinancement (45%)	9 040.00
TOTAL	18 140.00	TOTAL	18 140.00

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents décide de :

- **Approuver** le plan de financement prévisionnel.
- **Autoriser** Monsieur le Maire à solliciter la subvention du FODAC pour la réalisation des opérations ci-dessus mentionnées.
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget principal.

Monsieur Pierre FISCHER,

Monsieur Gérard GUILLOT,

Monsieur Jean-Pierre SAUNIER,

Madame Martine GINESTE,

Monsieur Franck SAUVECANNE,

Madame Manon BEAUVOIS,

**Madame Alexandra CABIRAN,
(secrétaire de séance)**

Monsieur Sylvain D'APUZZO,

Monsieur Théodore YABI,

Madame Sophie BARTHELEMY